

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Abidjan, le 18 JUIL 2017

SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION DES PERSONNELS
ADMINISTRATIFS ET ASSIMILES

N°/Réf: 1505 /MENETFP/DRH/SDFPAA/by

LE DIRECTEUR

à

Mesdames et Messieurs les :

-Directeurs Régionaux et Départementaux
(pour information)

-Chefs d'Etablissement encadreurs des ACE 2011
et 2016
(pour exécution)

ABIDJAN

Objet : convocation à la soutenance des rapports de stage des ACE 2011 et 2016

Par courrier en date du 22 mars 2017, les Chefs d'Etablissement ayant reçu des Adjointes au Chef d'Etablissement (ACE) stagiaires, session 2011 et 2016, dans leur établissement pour encadrement, ont été désignés d'office comme participants au jury de la soutenance des rapports de stage.

La présence du Chef d'Etablissement encadreur sera requise dans la salle d'examen lors de l'audition du ou des stagiaire(s) qu'il aura encadré.

Tous les Chefs d'Etablissement, encadreurs des ACE sont invités à prévoir leur prise en charge durant la période de la soutenance.

La soutenance des rapports des ACE stagiaires 2011 et 2016 se déroulera selon le programme ci-dessus:

	DATE	LIEU	HORAIRE
ACE 2016	02 AOUT 2017	LYCEE SAINTE-MARIE	de 07 h à 18 h
ACE 2011	03 AOUT 2017	LYCEE SAINTE- MARIE	de 07 h à 18 h

Pour toutes informations complémentaires, contactez la Sous-Direction de la Formation des Personnels Administratifs (SDFPA) à la DRH au 20 21 90 47 poste 112, de 8 h à 16 h 30.

Je vous demande de prendre toutes les dispositions utiles pour votre participation effective à ces soutenances

Mamadou BARRO